



**Le Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement (SIOCA)
recrute par voie contractuelle**

**1 COORDINATEUR /TRICE HABITAT (F/H)
Contrat de projet de 5 ans - Emploi de catégorie B à A**

Le Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement (SIOCA) constitué en syndicat mixte fermé, fédère les intercommunalités de l'ouest Cornouaille. La structure regroupe 4 communautés de communes membres (37 communes dont 26 littorales) sur un territoire de 660 km² et de plus de 90 000 habitants.

Le SIOCA porte le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'ouest Cornouaille, entrée en révision en 2023, ainsi que du Schéma Directeur Vélo et de la Stratégie Mobilités Ouest Cornouaille.

A compter du 1^{er} janvier 2025, les 4 Communautés de communes du territoire souhaiteraient lancer un Pacte Territorial France Rénov' à l'échelle Ouest Cornouaille.

MISSIONS

Coordination du dispositif de Pacte Territorial :

- Coordonner et mettre en œuvre le dispositif de Pacte Territorial Ouest Cornouaille, en lien avec la direction et le Président et l' élu référent « habitat » du SIOCA, les EPCI, l' ANAH et les partenaires
- Coordonner et mettre en œuvre le volet « dynamique territoriale » du Pacte Territorial
- Coordonner et mettre en œuvre le volet « Information, Conseil, Orientation » en partenariat avec l' ECFR Réseau TYNEO, l' ADIL, et autres structures

Encadrement et animation de l'équipe :

- Animer et encadrer l'équipe « habitat » du SIOCA
- Être garant de l'atteinte des objectifs liés au Pacte Territorial Ouest Cornouaille
- Conseiller, assister l'équipe sur les dossiers complexes

Suivi administratif et financier, en lien avec la direction:

- Elaborer et suivre les conventions et marchés relatifs à la mise en œuvre du Pacte Territorial Ouest Cornouaille
- Assurer le lien avec l' élu référent « habitat » du SIOCA
- Assurer le suivi budgétaire, les demandes de subventions auprès des co-financeurs du dispositif
- Elaborer et tenir un tableau de bord de suivi des objectifs qualitatifs, quantitatifs et financiers du Pacte Territorial
- Evaluer les actions du SIOCA liées au Pacte Territorial Ouest Cornouaille
- Préparer et animer les instances techniques et politiques
- Organiser la communication sur le dispositif de Pacte Territorial Ouest Cornouaille

PROFIL DU CANDIDAT

Compétences requises :

- Maîtriser l'encadrement, le management et l'animation d'une équipe
- Connaître les dispositifs publics d'aide à l'amélioration de l'habitat privé
- Connaître la réglementation des aides à la rénovation et des acteurs du secteur
- Maîtriser les compétences techniques en matière de rénovation de l'habitat (problématiques thermiques et énergétiques)

- Connaître les notions juridiques et de montage de dossier de subventions
- Maîtriser les outils numériques et de communication

Formation et expérience :

Formation supérieure dans des domaines liés aux missions ou expérience solide sur des postes similaires

Qualités relationnelles et organisationnelles :

- Être autonome
- Faire preuve de rigueur et d'organisation
- Faire preuve de capacité à travailler en équipe, en transversalité et en partenariat
- Avoir le sens de l'écoute
- Être disponible
- Faire preuve de diplomatie
- Savoir rendre compte de manière synthétique et pédagogique à la hiérarchie et aux élus

Contraintes du poste :

- Animations et réunions en soirée
- Déplacements sur le territoire de l'Ouest Cornouaille et en Bretagne, voire à l'échelle nationale

Relations du poste :

- **En interne** : élu référent et équipe « habitat » du SIOCA et direction du SIOCA
- **En externe** : Agents et élus en charge de l'habitat des EPCI de l'Ouest Cornouaille, Réseau Tynéo, partenaires institutionnels (ANAH, services de l'Etat, CD29, ADIL...)

Rattachement hiérarchique : direction du SIOCA

MODALITES

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + adhésion au CNAS + participation employeur à la prévoyance et à la mutuelle

Permis B et véhicule personnel indispensable

Poste à temps complet - A pourvoir début 2025

Contrat de projet de 5 ans

Travailleurs handicapés : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

Les candidatures sont à adresser à Monsieur le Président du SIOCA par mail : recrutement@ccpbs.fr avec CV et lettre de motivation précisant les prétentions salariales, avant le 6 janvier 2025.